Nord, rue de Lille, rentrait en voiture dans ce dernier établissement, dimanche après-midi, lorsque l'une des roues du véhicule ayant heurté contre la grand'porte, il tomba sur le trottoir. M. Millon, dans sa chute, s'est luxé l'épaule. Cet accident n'aura pas pas de suites graves.

ENTERREMENTS DU LUNDI 24 MARS 1902. — M. Edouard Tettelin, dix heures, église Saint-Martin. — Mme veuve Alfred Coussart, née Agnès Bernard, neuf heures, église Saint-Martin.

OBITS DU MÊME JOUR. — Mme Arthur Lefebvre, née Héloïse Courate, neuf heures et demie, église Saint-Martin. — M. Henri Wille, dix heures, église Notre-Dame. — M. Auguste Boutteville, huit heures et demie, église Notre-Dame.

**LE MAGASIN de pâtisserie de la maison Troffaes, anc' 2, rue du Curé, est complètement installé rue du Vieil-Abreuvoir, 6.** 9884

BEURRE D'OOSTCAMP, frais, à 3 fr. 80 le kilogramme; salé, en motte de 2 kilogrammes, à 3 fr. 70 le kilogramme.

**Pélérinage à Rome.** (Voir 4e page) 1770

### Communications

CROIX. — Les Combattants de 1870-71 sont priés d'assister aux funérailles de M. Gustave Mullier, mardi, 25 mars, à neuf heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Insignes de rigueur.

## Wasquehal

## GRANDE RÉUNION RÉPUBLICAINE

**Formation de l'Union Sociale et Patriotique Discours de MM. Edouard Roussel, conseiller général et Eugène Duthoit, conseiller d'arrondissement Les statuts adoptés à l'unanimité.**

Une importante réunion a été tenue, dimanche, au Café Destailleur-Quesnoy, place de Wasquehal, pour la formation d'une Union Sociale et Patriotique dans cette commune. La salle était bondée d'électeurs et un grand enthousiasme présidait à cette assemblée, au point qu'on a pu dire, à la sortie, que, jamais, on n'avait vu pareille réunion à Wasquehal. Le résultat, surtout, est d'une grande importance ; l'Union Sociale et Patriotique est désormais instituée à Wasquehal, et nul doute que son action y sera aussi bienfaisante, à tous points de vue, qu'à Roubaix.

### Discours de M. Édouard Roussel

Le sympathique conseiller général ouvre la séance à cinq heures et demie, et prend le premier la parole. Après avoir dit toute sa joie de présider une si belle assemblée, il dit ce qu'il en a coûté à Roubaix, de luttes ardentes pour arracher le pouvoir municipal aux mains d'administrateurs incapables. Le mal était déjà malheureusement fait, ajoute M. Roussel, car les collectivistes s'en sont allés, laissant, derrière eux, un énorme déficit. Et maintenant, pour payer le million qui manque, il nous faudra voter des centimes additionnels. Voilà le bilan de la gestion collectiviste. (Applaudissements.)

« Ça n'a pas été l'œuvre d'un jour, et il a fallu que l'union des partis se forme, que des sacrifices soient consentis, que s'effacent les querelles particulières et l'exclusivisme d'autrefois.

» Aujourd'hui, la République n'est plus contestée. (Applaudissements.) Il nous suffira donc de faire œuvre d'apaisement et de rester sur un terrain accessible pour tous, en poursuivant l'extension la plus large du droit commun et de la liberté. Sur ces bases, l'union est possible. »

L'orateur explique pourquoi le bon parti a parfois subi certains insuccès. En terminant, il invite les électeurs de Wasquehal à s'unir comme se sont unis, sous un même drapeau, les Roubaisiens, et leur promet la victoire définitive.

Le discours de M. Edouard Roussel est vigoureusement applaudi. Ses paroles franches, sa foi républicaine sont accueillies avec un enthousiasme qui n'est, certes, point de commande. On se sent les coudes bien davantage, maintenant qu'il a parlé, et, déjà, l'union est cimentée sous l'action de ces sentiments si nettement exprimés.

### Discours de M. Duthoit

L'éloquence bien connue de M. Eugène Duthoit, sa compétence en matière de science économique, vont, à présent, compléter l'œuvre de M. Roussel et grouper, selon ses propres paroles, les forces vives des gens de cœur de Wasquehal.

« Vous avez compris, dit-il, que l'heure était venue de ne pas laisser davantage les révolutionnaires continuer leur œuvre malfaisante. Ceux qui triomphent en politique ne sont pas toujours ceux qui ont pour eux le bon droit et la justice ; le véritable secret de la victoire est l'organisation à longue échéance. »

L'orateur explique ce qu'est une Union Sociale et Patriotique ; puis il en montre les avantages et enfin la nécessité.

« L'Union Sociale, dit-il, est une ligue de bien public, formée sur le terrain de la République contre la coalition révolutionnaire. Notre ligue sait que la société est réformable, mais par évolution, non par révolution. Contrairement aux collectivistes, qui remettent toute initiative à l'Etat, nous prétendons que les travailleurs n'amélioreront leur situation que par l'effort libre et personnel.

» Le socialisme, même mitigé, est une doctrine dangereuse ; c'est l'acheminement vers le gouffre, vers la ruine de tout ce qui fait l'honneur, la grandeur et la gloire de la France. (Vifs applaudissements.)

» Les avantages de l'Union sont le rapprochement des hommes d'une même cité, l'éloignement du péril révolutionnaire, le développement des idées de tolérance et de solidarité. »

L'orateur cite l'exemple de Roubaix qui, après une longue épreuve, s'est relevé dans une victoire définitive. (Applaudissements; cris : Vive Roubaix !) Ce résultat a été obtenu par l'organisation. Il est à désirer que cet exemple, venant du Nord, d'où jaillit, dit-on, la lumière, soit imité dans le pays entier, car le collectivisme est un ennemi national. Un ministère, simplement allié aux collectivistes, a procuré à la France un écrasement financier sans exemple. Le Français est débordé par la marée montante des charges publiques ; et ces charges, dit M. Duthoit, iront en augmentant, car c'est maintenant le rêve de beaucoup de Français, de vivre aux crochets de l'Etat, comme si le budget était fait pour satisfaire les appétits particuliers au lieu d'entretenir seulement les fonctions publiques indispensables.

« Il est nécessaire donc, conclut le brillant conférencier, de manifester votre volonté de repousser la révolution, de montrer que vous voulez la République libérale, correspondant au programme de la véritable liberté. »

Une longue ovation est faite à M. Eugène Duthoit; lui aussi a su se faire comprendre. Les fruits de cette belle conférence ne tardent pas à se manifester. Après que M. Damez a donné lecture des statuts de l'Union Sociale et Patriotique, toutes les mains se lèvent spontanément pour les acclamer et les adopter.

Pour terminer, M. Roussel fait approuver un ordre du jour par lequel les électeurs présents s'engagent à adhérer à l'Union, à user de leur influence pour y amener tous ceux qui, sur le terrain de la République, veulent chasser les maitres provisoires de l'Hôtel de Ville.

La sortie a lieu dans le plus grand enthousiasme, après le chant d'un vivat aux conférenciers, d'un refrain de la « Marseillaise », et aux cris de : « Vive de Montalembert ! Vive l'Union ! »

—x—

CONSEIL MUNICIPAL. — On trouvera d'autre part le compte-rendu de la séance extraordinaire tenue dimanche à midi par le Conseil municipal de Wasquehal.

### CROIX

L'ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE. — On sait que depuis longtemps, la liste des assistés n'avait été soumise à aucun contrôle ni à la révision trimestrielle réglementaire, M. le Maire de Croix se refusant à réunir les Commissions compétentes.

A la dernière séance du Conseil municipal, les membres de la minorité protestèrent de nouveau, comme ils l'avaient déjà fait, contre cette situation anormale. M. Desbarbieux, si l'on s'en souvient, refusa catégoriquement de convoquer les dites Commissions, ajoutant en outre qu'il ne céderait pas même devant une intervention supérieure.

Nous apprenons aujourd'hui que M. le Maire de Croix a changé d'avis, bon gré mal gré, puisqu'il a déjà, la semaine dernière, une première fois réuni les Commissions du Bureau de bienfaisance et de l'Hospice et vient de les inviter à une deuxième réunion pour mardi. Il est vrai que M. Desbarbieux qui n'a pas assisté à la première sera probablement absent à la seconde ; mais, n'importe, les Commissions, légalement réunies, pourront du moins élaborer le travail de révision qui depuis longtemps s'impose.

LA CAISSE D'ÉPARGNE sera fermée dimanche prochain 31 mars, à l'occasion de la fête de Pâques.

CERCLE SAINT-MARTIN. — La deuxième représentation de la « Passion » a eu lieu dimanche soir comme nous l'avions annoncé. L'assistance était encore très nombreuse comme au premier jour ; on y remarquait, outre plusieurs prêtres des paroisses voisines, des notabilités et de nombreuses personnes de marque de Roubaix. En raison de cette affluence, une troisième et dernière représentation est donnée aujourd'hui lundi soir à sept heures.

Un tramway spécial attendra les familles roubaisiennes à la sortie.

La séance de dimanche a réussi complètement ; musiciens et acteurs ont rivalisé de zèle pour maintenir l'excellente impression de la première journée. Un troisième succès les attend sans aucun doute ce soir.

PROCÈS-VERBAL. — Le garde Rogé a verbalisé dimanche matin contre M. Georges L..., marchand de charbons, qui débitait sans bascule.

**IMPRIMERIE ALFRED REBOUX** *Maison fondée en 1835*

**A ROUBAIX, Grande-Rue, 71**
**A TOURCOING, rue Carnot, 5**

Spécialité de **Catalogues. — Prix-Courants. — Mémoires. — Compte-rendus. — Brochures. — Travaux divers à grand tirage.** Prix très modérés. Outillage moderne. — Exécution rapide et soignée. 4

## LA COURSE PARIS-ROUBAIX

**(30 mars. — 7e année)**

L'arrivée de la course Paris-Roubaix va marquer, comme chaque année, la réouverture du Vélodrome. Ce sera le brillant début de la saison pour la piste roubaisienne, la réunion d'ouverture qui fait sortir notre vélodrome de sa torpeur hivernale et qui signale le réveil des enthousiasmes sportifs.

Certes, il sera intéressant de venir applaudir l'ultimo effort des vaillants routiers qui, partis de Paris le matin, vont, après une lutte incessante qui aura duré le long de l'itinéraire, mettre à profit leurs inépuisables ressources d'énergie pour disputer peut-être coude à coude, la première place sur le ciment de la piste qui vient ainsi compléter la route accidentée, boueuse, comme pour en faire oublier les nombreuses difficultés !

Mais, bien que la grande épreuve ait réuni près de 80 concurrents, les arrivées peuvent être bien distancées — car la route est longue et les péripéties ne manquent pas ! — aussi les organisateurs, l'« Auto-Vélo », et le « Nord Sportif », ont-ils élaboré un superbe programme de courses de vitesse qui se dérouleront sur la piste pour encadrer les émouvantes arrivées des rois de la route.

Voici ce programme : 1. Régionale Amateurs, 3 prix consistant en objets d'art et médailles ; 2. Régionale Professionnels : Prix, 60 francs, 30 francs et 15 francs ; 3. Internationale Scratch : Prix, 150 francs, 50 francs, 25 francs ; 4. Handicap International : 80 francs, 40 francs, 20 francs, 10 francs.

Comme on le voit, il y a de quoi satisfaire les plus difficiles, et, tout en acclamant les routiers de Paris-Roubaix, les spectateurs pourront aussi assister à de beaux sprints. Nous pouvons déjà annoncer que ces courses de vitesse seront disputées par un lot imposant de coureurs de Paris, de la Belgique et de la région.

Rappelons aux retardataires que les engagements pour ces épreuves seront clos demain, mardi soir, dans les bureaux du « Nord Sportif », 10-12, rue Grande-Chaussée, à Lille.

**LIRE** *samedi prochain*
**dans le « JOURNAL DE ROUBAIX » le**
**SUPPLÉMENT SPÉCIAL**
**avec texte et gravures, consacré à la grande course**
**PARIS-ROUBAIX**

## WATTRELOS

## Une importante réunion républicaine

**A LA SALLE DESTAILLEUR**

**DISCOURS DE M. EUGÈNE MOTTE. — OVATIONS ENTHOUSIASTES AU DÉPUTÉ DE ROUBAIX-WATTRELOS**

Les électeurs de Wattrelos ont commencé dimanche la campagne électorale. L'« Union Républicaine » avait convoqué ses adhérents à une conférence privée, à la salle Destailleur, et M. Eugène Motte, député sortant, devait y prendre la parole.

### Avant la réunion

On peut évaluer à dix-huit cent le nombre des républicains qui se sont rendus à l'invitation de l'« Union Républicaine ». A quatre heures de l'après-midi, la salle Destailleur était archicomble au point que bon nombre d'électeurs, plus de deux cent, ont dû rester au dehors. On fut obligé alors d'ouvrir les fenêtres pour que ces derniers pussent entendre le conférencier.

### L'arrivée de M. Motte

Lorsque M. Motte fait son entrée, il est acclamé par des centaines de poitrines aux cris de : « Vive Eugène Motte ». A ses côtés prennent place sur l'estrade, M. le docteur Leplat, maire de Wattrelos ; Chatteleyn, conseiller général ; Delcroix, ancien conseiller d'arrondissement ; Dervaux, président de l'Union Sociale de Roubaix, et les membres de l'« Union Républicaine » de Wattrelos.

En termes très élogieux M. Leplat présente M. Motte et lui donne la parole.

### *Discours de M. Eugène Motte*

Lorsque les applaudissements qui se font de nouveau entendre ont cessé, M. Motte se lève. Il va, dit-il, jeter aussi fidèlement que possible, un regard sur le passé, depuis le jour où, il y a quatre ans, la confiance de ses électeurs l'a envoyé siéger à la Chambre en place de Jules Guesde. Il rappelle ce qui, sur son initiative, a été fait à Roubaix, notamment la construction d'un deuxième pont du chemin de fer au Laboureur.

M. Motte esquisse ensuite un bref historique des ministères qui se sont succédés au pouvoir depuis quatre années : ceux de MM. Méline, Brisson, Dupuy, ce dernier ministère surtout, qui ressuscita la malheureuse affaire Dreyfus. Il parle de l'avènement de M. Loubet comme président de la République, et dépeint cette fièvre qui agita la France pendant les quatorze mois qui suivirent cette élection. Il en arrive ensuite au ministère Waldeck-Rousseau, d'essence paradoxale, où siège encore M. Millerand. M. Motte fait la critique des actes de ce ministère.

« L'affaire de la Haute-Cour, dit-il, n'a été qu'une affaire montée avec éclat. La République n'était pas à ce point en danger. Pendant ce ministère, des lois utiles ont été faites, mais les projets n'étaient-ils pas déjà mûrs à son arrivée ? Il n'y a donc pas lieu d'être bien satisfait de ce ministère, dans lequel ceux qui veulent paraître avancés se rallient finalement aux doctrines que les progressistes ont toujours défendues. Du reste, c'est au gouvernement et non aux députés, ajoute M. Motte, de faire les projets de loi qui, la plupart du temps, ne sont que de la poudre aux yeux.

En trois ans, il y a eu 2.339 projets. 526 étaient dus à l'initiative du gouvernement ; 360 seulement ont été adoptés. Sur 1816 dus à l'initiative parlementaire, 136 seulement ont été solutionnés. Et encore, la plupart, qui étaient d'intérêt local, ont été adoptés sans discussion. Les autres dorment encore dans les cartons. Voilà la raison, continue M. Motte, pour laquelle je n'ai pas présenté de projet de loi.

De plus, le vote d'une loi entraîne toujours des dépenses qui augmentent le budget, et je trouve que le devoir d'un député est avant tout de chercher à réduire les impôts de ses concitoyens. L'initiative parlementaire, en effet, dans les projets de loi, arrive infailliblement à causer une perturbation dont vous ressentez la répercussion. Pendant ces vingt dernières années, les dépenses du budget ont été sans cesse en augmentant bien que le chiffre de la population de la France soit resté quasi stationnaire. Ainsi, en 1874, le budget était de 2.554 millions. Actuellement, il est de 3.466 millions, et il va chaque année en augmentant. Une autre cause de ces augmentations, c'est que les devis présentés à la Chambre, sont toujours dépassés, et enfin, on en arrive au déficit, ce qui nécessite des emprunts.

Dès lors le commerce général périclite et l'on fait moins d'affaires ; j'ai le devoir de vous signaler cet état de choses. Cependant, je suis intervenu à la tribune de la Chambre, chaque fois que les intérêts de ma circonscription m'y ont appelé. J'ai réclamé que, par voie internationale, l'on interdise le travail de nuit. Dans les questions de commerce, j'ai demandé que l'on fit retour vers le passé pour étudier à nouveau les moyens de fixer les rapports entre les nations ; je suis intervenu dans le traité de commerce avec l'Italie et les Etats-Unis. Il en a été de même dans les questions de statistiques de douane ; j'ai aussi défendu une question délicate, celle du marché lainier de la place de Roubaix, appuyé que j'étais par la Chambre de commerce ; dans la question de l'octroi de Roubaix, j'ai maintenu la vérité économique de notre canton. Et aujourd'hui je constate que ceux qui m'ont attaqué le plus violemment reconnaissent leurs erreurs et savent que j'ai eu raison de poser la question sur son véritable terrain.

On m'a annoncé que j'ai toujours comme adversaire le même candidat : Jules Guesde. Eh bien, je ne veux pas changer. (rires) Vous aurez alors à choisir entre un homme d'ordre et un révolutionnaire, un enfant du pays et un homme qui reste à soixante lieues d'ici. Vous ferez votre choix. Je me livre à vous corps et âme comme par le passé ; j'ai travaillé aux intérêts de Roubaix et de Wattrelos. Comme toujours, je travaillerai avec esprit de solidarité et de cordialité. Vous me connaissez ; vous vous prononcerez.

La fin du discours de M. Motte a été accueillie par un tonnerre d'applaudissements. De frénétiques bravos avaient d'ailleurs, à chaque instant, interrompu l'orateur. Lorsque l'ovation faite à M. Eugène Motte cesse enfin, M. Leplat rappelle les améliorations que M. Motte a apportées à Wattrelos : l'école de la Baillerie, le service postal, etc. Il fait de lui un éloge bien mérité et termine en affirmant qu'il restera le « député inamovible » de Roubaix et de Wattrelos. (Applaudissements. Cris : Vive Eugène Motte !)

L'ordre du jour suivant, lu par M. Omer Laloy, a ensuite été adopté à l'unanimité:

« Dix-huit cents électeurs wattrelosiens réunis dans la salle Vincent Varasse, ancienne salle Destailleur, après avoir entendu la parole de leur député, M. Eugène Motte, lui renouvellent leur confiance, et s'engagent à faire tous leurs efforts pour assurer sa réélection à une forte majorité, aux prochaines élections législatives. »

Un chaleureux vivat est chanté à M. Motte et l'on se sépare au chant de la *Marseillaise* et au milieu d'un grand enthousiasme.

## TOURCOING

**Un incendie rue de Valmy. — Une fillette à demi asphyxiée.** — Dans l'après-midi de dimanche, un incendie qui a failli avoir de graves conséquences, s'est déclaré rue de Valmy, à la maison portant le numéro 5, habitée par M. Joseph Guennbeaux, employé à la compagnie du chemin de fer du Nord. Vers deux heures et demie, Mme Guennbeaux se rendait à l'étage pour y prendre son enfant, une petite fille, Madeleine, âgée d'un an qui reposait dans son berceau, lorsqu'en arrivant au haut des escaliers, elle recula épouvantée: le feu s'était déclaré dans la chambre à coucher. Aux cris d'effroi de la ménagère, un voisin, M. Albert Honoré, employé à la gare, s'empressa d'accourir ; le courageux citoyen se précipita dans la chambre remplie d'une fumée intense où il s'empara de la jeune enfant. Cela fait, il se mit en devoir de combattre l'incendie, qui put être éteint avec quelques seaux d'eau. Sur ces entrefaites, les pompiers, qu'on avait prévenus par téléphone, étaient arrivés sur les lieux avec leur matériel, mais leur concours fut inutile.

Le feu s'était déclaré on ne sait comment, dans une malle contenant des vêtements d'homme et de femme. Les dégâts sont évalués de six à sept cents francs. Il y a assurance.

Quant à la petite fille, elle a reçu les soins de M. le docteur Huriez ; son état n'inspire aucune inquiétude.

**La tentative de cambriolage du gymnase municipal. — Une nouvelle arrestation.** — Nous avons raconté dans quelles circonstances s'était produite la tentative de cambriolage commise dans la nuit de jeudi à vendredi dans le gymnase municipal où une bande de malfaiteurs fut surprise par une patrouille d'agents.

Une véritable chasse à l'homme s'ensuivit qui amena l'arrestation de l'un des coupables, Pierre Lefère.

L'enquête ouverte par M. Spéneux, commissaire de police du 3e arrondissement, permit de recueillir de précieuses indications qui nécessairement devaient amener l'arrestation d'un autre complice. Après de nombreuses recherches faites par les agents, la retraite de l'un des malfaiteurs fut découverte. C'est un nommé Charles Delourme, âgé de 17 ans, se disant apprenti forgeron, demeurant rue de Menin, 24, à Roubaix. Delourme est l'individu qui s'est sauvé par le vasistas et en tombant s'est foulé le pied gauche. Après un long interrogatoire, il a fini par entrer dans la voie des aveux.

UNE PROMENADE MILITAIRE. — Dimanche dans l'après-midi la fédération des sociétés d'anciens militaires a fait une sortie à travers la ville. La Grande Fanfare qui accompagnait l'association, a joué sur tout son parcours d'entraînants pas redoublés. La promenade a pris fin à six heures après trois heures de marche.

UN CAS DE ROUGEOLE. — L'école maternelle de la rue du Virolois, sera fermée à partir d'aujourd'hui lundi par suite d'une épidémie de rougeole.

UNE ARRESTATION POUR ATTENTAT AUX MŒURS. — Dimanche dans la matinée, un teinturier, Eugène F..., demeurant rue des Piats, cour Saint-Louis, a été arrêté pour attentat à la pudeur. F... sera conduit à Lille ce matin.

**L'ESPÉRANCE**

**Société Coopérative de Vins et Liqueurs**
**85, Rue du Vélodrome, TOURCOING**

Compte près de 500 actionnaires. Elle est la plus importante de Tourcoing et des environs par la qualité de ses produits et les bénéfices distribués : **29 fr. 70 % en 1901.**

Quatre-vingt-six nouveaux sociétaires se sont fait inscrire depuis le 10 février. Valeur des actions : 60 francs. A partir du 1er avril, elles vaudront 75 fr. 2805

VILLE DE TOURCOING
**SAMEDI 29 MARS 1902**
**OUVERTURE de la**
**BOUCHERIE ÉCONOMIQUE**
**3, Place des Halles**

Le 28 Mars, Exposition de la Viande. Bon Marché. Viande de première qualité. 2736

**LA PHOTOGRAPHIE SÉMOFF**

installée, 23, rue Nationale, à Tourcoing, expose en ce moment de très jolis portraits. On remarque, entre autres, un groupe de quatre fillettes qui ont la plus charmante expression qu'on puisse désirer chez des enfants. Les Tourquennois sont invités à constater par eux-mêmes la perfection avec laquelle cette photographie a été exécutée.

Les mamans voudront toutes faire photographier leurs bébés à la maison Sémoff.

Les mariés, qui se feront photographier chez M. Sémoff, auront la satisfaction d'offrir un très beau portrait à leurs parents et amis. 2851d

# LE CONGRÈS DE COMINES

## *Désignation d'un candidat pour la neuvième circonscription*

Ainsi que nous l'annoncions dans nos précédents numéros, les délégués des communes des cantons de Tourcoing-Nord et de Quesnoy-sur-Deûle, ont été réunis hier dimanche après-midi, dans une salle du Café de la Concorde, rue de Lille, à Comines.

Il nous avait été dit que cette réunion avait un caractère strictement privé : nous avons cru néanmoins de notre devoir de nous y présenter : sur les observations que nous avons faites, dans l'intérêt même des décisions du Congrès, et grâce à l'intervention du Président, M. Emile Barrois, et des candidats eux-mêmes, la presse y a été admise. C'est ainsi que nous pouvons donner de cette réunion un compte-rendu fidèle.

Le Congrès se composait de 117 délégués, désignés dans chaque commune, à raison de un délégué par cent électeurs. Il était présidé par M. Emile Barrois, conseiller général du canton Nord, assisté des maires des communes des deux cantons de la nouvelle circonscription.

En ouvrant la séance, M. Barrois a procédé à l'appel nominal des délégués, tous présents, ou représentés par des suppléants, puis il a prié les candidats de déposer sur le bureau la lettre par laquelle ils s'engageaient à se désister en faveur de celui d'entre eux qui aurait obtenu la majorité des suffrages.

Les candidats ont été ensuite successivement invités à présenter leurs observations. M. Grousseau, professeur de droit administratif à l'Université libre de Lille, doit, au privilège de l'âge, de parler le premier.

### Discours de M. Grousseau

Cette assemblée — dit-il en substance — des délégués de la neuvième circonscription, est un exemple admirable d'organisation, de discipline et d'union ; aussi, le candidat choisi aura-t-il une force incomparable car il restera le seul champion dans cette circonscription qui déteste profondément les opinions radicales.

Il n'y a pas ici d'adversaires en présence, mais des concurrents qui ont les mêmes opinions, les mêmes espérances, et la même volonté de renverser un ministère qui est le ministère des ruines morales et matérielles.

L'enseigne même de cette salle où nous nous trouvons n'indique-t-elle pas aussi l'esprit de « concorde » qui nous anime. Pour ma part, si je ne suis pas choisi, je m'engage à faire des conférences en faveur du candidat qui sera désigné. Laissez-moi espérer que je les ferai à mon profit, car je sais que j'ai ici de vieux amis fidèles qui me connaissent, qui savent que je n'ai d'autre ambition que celle de défendre les idées de toute ma vie, de servir les intérêts de mes concitoyens.

Je dois d'abord répondre aux attaques qui ont été dirigées contre moi. Je les résume en deux points. On a dit qu'il y a quatre ans, je me suis présenté dans la deuxième circonscription de Saint-Malo, comme « royaliste », et comme « partisan des bouilleurs de cru ».

J'affirme d'abord que jamais je ne me suis présenté comme royaliste. Appelé à faire l'union entre les catholiques j'ai dit que, suivant moi, pour défendre efficacement les intérêts catholiques, il faut se placer sur le terrain de la constitution républicaine.

Or, la constitution empêchant la révision de la forme du gouvernement, j'ai dit que si on faisait une proposition tendant à changer la forme du gouvernement, je m'y opposerais, considérant qu'il y aurait une question de loyauté à agir ainsi. C'est pourquoi je me suis posé comme républicain libéral, et tel je reste. Mais qui dit républicain libéral, dit opposé au ministère actuel, car ce ministère tend à supprimer toutes les libertés.

M. Brisson disait jadis qu'il ne viendrait jamais à sa pensée ni à la pensée de ses amis de faire des lois répressives contre les congrégations religieuses pour lesquelles il voulait la liberté et l'égalité dans le droit commun et pourtant on vient de voter une loi qui donne toute liberté aux uns et rien aux autres.

Et cependant quoi de plus respectable que ces associations formées des meilleurs de nos frères et de nos sœurs, de ces femmes qui se vouent à la charité, de ces éducateurs chrétiens qui font les nations fortes, de ces vaillants missionnaires qui portent au loin le drapeau de la France.

Une autre liberté est menacée, la liberté d'enseignement. Il faudra que notre député monte à la tribune pour la défendre au nom même de ce qui est l'essence de la République. Vous avez une responsabilité devant l'enfant, vous avez un devoir à remplir, mais il faut à côté de ce devoir une liberté, car l'Etat ne peut pas se substituer à vous. Pour moi, j'ai six enfants, je reconnais à l'Etat le droit de leur demander leur dévouement, leur sang même pour la patrie, mais leur âme... jamais !

Il y a encore une liberté menacée, c'est la liberté religieuse. Je demande l'exécution loyale du Concordat, je réclame cette liberté religieuse parce que je veux la pacification du pays.

M. Grousseau en arrive maintenant aux questions économiques locales. On me fait un grief, dit-il, de n'être point du pays et de n'être point dans les affaires. Mais j'habite Lille depuis 27 ans, je me suis marié dans la région, j'ai des intérêts dans ce pays, par conséquent les intérêts de la circonscription sont les miens. Je ne suis pas dans les affaires, c'est vrai, mais est-ce à dire pour cela que je ne puis pas défendre vos intérêts. J'estime que pour faire de bonnes lois, il ne suffit pas d'être agriculteur ou industriel, il faut aussi connaître les lois, les questions administratives, et quand pendant 27 ans on a enseigné le droit administratif, le droit fiscal, l'économie politique, on est préparé à défendre ces intérêts. Ce qui me le fait supposer encore c'est que j'ai été maintes fois consulté par des députés qui estimaient sans doute que mes connaissances spéciales pouvaient leur servir. Nous sommes d'ailleurs, en gouvernement parlementaire : il faut pouvoir défendre à la tribune les intérêts qu'on défend. Il y a peut-être trop d'avocats du côté de nos adversaires et pas assez du nôtre pour leur tenir tête. Remarquez bien que la plupart des industriels qui réussissent à la Chambre, ne réussissent pas tant comme industriels que comme orateurs. Voyez comment M. Eugène Motte s'est posé tout d'abord en défendant son élection à la tribune. Voyez comment M. Dansette, qui n'est pas agriculteur a défendu les intérêts de l'agriculture.

M. Grousseau passe ensuite aux questions agricoles; sans s'arrêter à l'accusation lancée contre lui d'être partisan des bouilleurs de cru alors qu'il a tous ses intérêts dans le Nord, il énumère les différents points auxquels il s'attachera; la formation des chambres d'agriculture par l'élection, l'utilisation des mélasses, les fraudes dans les engrais, la culture du tabac, etc.

Ce dernier point amène l'orateur à parler du Monopole qui est une tendance au socialisme d'Etat et à s'élever énergiquement contre les théories décevantes du collectivisme. « Je veux, dit-il, travailler pour la pacification et avant de prendre une mesure, savoir quelle en sera la répercussion pour l'ouvrier. »

M. Grousseau veut aussi arriver à des économies budgétaires afin de diminuer les impôts qui, en dernière analyse, frappent les consommateurs et les ouvriers. Il termine en disant qu'il entend rester toujours en contact avec les électeurs et que le dévouement à leur cause sera le but unique de sa vie.

Après M. Grousseau, M. Jean Leurent, filateur de lin à Roncq, prend la parole : il s'exprime en ces termes :

### Discours de M. Jean Leurent

Messieurs,

Tous vous me connaissez ! Je ne suis pas un professionnel de l'éloquence, mais je parlerai clair et vous me comprendrez. Je ne suis pas non plus un chercheur de circonscriptions électorales ; je n'ai jamais promené mes interrogations à travers le pays avec le seul souci de supputer des chances et de fixer mon choix d'après des calculs d'arithmétique.

Non, un député n'est pas un solliciteur de suffrages quelconques ; il faut un lien entre les électeurs et l'élu et ce lien-là ne se noue pas dans les quelques semaines d'une campagne électorale, qu'aucune sympathie n'aurait précédée et qui serait inévitablement suivie d'un lendemain d'indifférence et d'oubli.

Moi, je suis né et j'ai vécu, ma vie d'enfant et d'homme, au milieu de vous ; mon cœur a pris racine dans votre sol; mes intérêts sont les mêmes que les vôtres et c'est à vous, et à vous seuls, que je veux demander un mandat de député.

Oui, si je siège un jour au Parlement, ce ne sera jamais que comme député de votre circonscription, de ce cher coin de France que, pendant quarante ans, mon père a représenté dans les assemblées départementales et législatives, et où, depuis plus de vingt ans, j'ai toujours mené avec vous le bon combat, en homme résolu et discipliné.

Discipliné, oui je l'ai été ! Rappelez-vous, Messieurs les délégués du Canton-Nord, l'élection de 1892, la lutte entre M. Paul Lemaître-Bonduelle le candidat acclamé de l'Union libérale, et un de mes camarades de collège, un de mes amis d'enfance. Eh bien, j'ai sacrifié cette amitié sur l'autel de la discipline; j'ai fait campagne, et quelle campagne, pour celui qu'avait désigné le Comité, et, au lendemain de cette lutte mémorable, je recevais de M. Paul Lemaître-Bonduelle, — cet homme toujours regretté, dont le nom est resté chez nous synonyme d'honneur, de dévouement et de loyauté, — une lettre dont je suis fier et que je garde comme un témoignage de sympathie, de celui à qui la ville d'Halluin doit son développement et sa prospérité.

Toutes les questions économiques, qui intéressent notre région, me sont familières. Résolument, et avant tout, protectionniste, je prendrai en mains la cause de l'industrie du lin, du fil et de la toile, si largement représentées dans notre circonscription. Quant à l'agriculture, si éprouvée déjà, et pourtant si menacée encore, elle n'aura pas de plus chaud défenseur.

Trouveriez-vous beaucoup de candidats qui puissent, comme moi, jeter à la face des députés du Midi, le cri vengeur de nos industries agricoles sacrifiées ? J'avais trois distilleries; des lois injustes et néfastes les ont toutes fermées ! Arrière le privilège des bouilleurs de cru ! Arrière le projet Lauraine, ce monstrueux attentat contre les libertés du Nord !

Je leur dirai : Enfants gâtés du Midi, vous avez votre soleil, vos vignes et vos fruits; laissez-nous, au moins, au milieu de nos brouillards, nos labeurs, nos sillons et nos betteraves !

Que dans la France républicaine et libre, l'homme du Nord puisse vivre des produits de son travail et ne succombe pas sous des tarifs différentiels qui en avilissent le prix au plus grand profit du Midi : pas de privilèges là-bas, pas de surcharges ici, l'égalité partout !

Cultivateurs, mes amis, j'ai vu toutes vos souffrances; je veux les alléger; je connais vos droits, vous pouvez compter sur moi pour les défendre.

Et maintenant, Messieurs, je dois vous faire connaître ma pensée politique : je vais vous dire la République que je veux et la République que je ne veux pas.

La République que je ne veux pas, c'est celle que représentent aujourd'hui des sectaires ambitieux et antipatriotes; cette République jacobine, assemblage odieux de soi-disant principes et d'utopies qui, tous, ont capitulé dans la haine du bien devant les sommations du mal; qui n'a d'autorités constituées que pour combattre la Religion, le Droit et la Justice.

La République que je ne veux pas c'est cette République « marâtre », qui chasse les prêtres de nos écoles, les religieux de leurs couvents, les sœurs de nos hôpitaux et Dieu de partout !

La République que je ne veux pas, c'est cette république « inepte » qui nous ruine par ses scandaleuses dilapidations, et par ses impôts lourdement arbitraires, cette république qui n'a de faveurs que pour ses créatures et que rigueurs pour les honnêtes gens !

La République que je ne veux pas, c'est cette république qui salue le drapeau rouge, fait chanter la Carmagnole et l'Internationale dans nos rues, insulte l'armée par des émeutiers à ses gages et nous déshonore en face de l'étranger.

Cette République dont je ne dis pas tous les méfaits et toutes les hontes, et qui soulève l'indignation du pays tout entier, cette République-là, Messieurs, je n'en veux pas. La République que je veux, c'est celle qui remettra « tout » à sa place ; qui nous rendra l'enseignement religieux avec le cortège de ses bienfaits, qui nous laissera maîtres de notre vie et de nos amitiés ; qui nous permettra d'acclamer le drapeau tricolore et ceux qui le portent. La République que je veux, c'est celle qui renoncera à sacrifier le Nord au Midi ; qui maintiendra dans toute son intégrité la loi de 1884, cette œuvre féconde des Ribot et des Méline, d'où est sorti le relèvement de la culture betteravière et de l'industrie sucrière en France.

La République que je veux, c'est celle qui étudiera nos besoins légitimes avec clairvoyance ; qui diminuera les impôts qui nous accablent et refera chez nous les prospérités d'autrefois par sa sagesse réparatrice.

C'est celle qui, ne reniant rien des gloires séculaires de la France, rétablira à travers le monde un prestige, dont Fachoda a vu la douloureuse éclipse.

C'est celle qui, suscitant en nos cœurs la double flamme du patriotisme et de la foi, restaurera d'une main sans défaillance nos traditions vraiment françaises de champion de l'humanité, d'arbitres écoutés des nations et des peuples !

Cette République-là n'est-ce pas celle que l'on acclame dans tous les comités antiministériels, d'un bout de la France à l'autre ?

N'est-elle pas la vôtre, Messieurs. Ah ! je le sais bien, moi qui connais vos idées, votre amour pour tout ce qui est « libéral » « honnête » et « juste », votre « mépris » et votre « dégoût » pour ces politiciens de destruction nationale, votre culte enfin pour la Patrie !

On la veut amoindrir, on la veut asservir, rendons-lui sa grandeur dans la Liberté !

### Déclarations de M. Alix Ghestem

M. Alix Ghestem, cultivateur à Verlinghem, conseiller d'arrondissement, le troisième candidat, dit qu'il manie plus facilement la charrue que la parole. « Vous me connaissez, dit-il, je suis un de ces vieux conservateurs qui ont toujours lutté avec M. des Rotours et M. Dansette. Si je me présente aujourd'hui, c'est par esprit de discipline, et je me recommande surtout de l'agriculture que j'ai toujours pratiquée et dans laquelle je compte beaucoup d'amis. Je m'efforcerai aussi de défendre les intérêts de l'industrie et du commerce et j'apporterai toujours le concours de ma bonne volonté.

### Profession de foi de M. Leurent

M. Jean Leurent demande à donner lecture de sa profession de foi : nous la transcrivons textuellement :

A Messieurs les délégués du Congrès de Comines,

Messieurs,

Une profession de foi est une parole donnée, il faut donc qu'elle soit sincère et brève comme un serment.

Ce serment, je le prête devant vous, me souvenant de mon père qui vous a représentés pendant quarante années, je vous le prête comme fils de votre pays avec toute l'énergie et la loyauté que vous me connaissez.

Je m'engage à respecter la décision du Congrès. En politique, je combattrai au nom de la République l'intolérable régime d'asservissement, de ruine et de destruction nationale que nous subissons.

Je combattrai pour la liberté de nos consciences, pour le droit des pères de famille d'élever leurs enfants dans la religion et le patriotisme ; pour la liberté des citoyens de s'associer aussi bien pour la prière et la charité que pour le travail et les affaires.

Partisan du progrès social réalisé par la liberté du travail et la bonne entente entre ouvriers et patrons, je combattrai ces meneurs politiques qui veulent jeter entre le capital et le travail les ferments de la division et de la haine.

Je combattrai pour qu'aucune loi ne porte atteinte à nos propriétés, à nos biens, à nos droits sacrés d'hommes libres que menacent le collectivisme et la Révolution.

Je défendrai avec force et énergie toutes les questions industrielles et agricoles qui intéressent notre région ; là porteront tous mes efforts et ma promesse si brève qu'elle soit, n'est pas un vain mot, car tous savent que je connais les périls qui les menacent et qui peuvent les atteindre.

Je serai avant tout un député d'affaires. Bref, je m'efforcerai de toute ma volonté et de tous mes votes pour que, suivant les textes mêmes et les préceptes républicains, nous recouvrions et que nous conservions ces droits naturels et imprescriptibles qui sont :

La liberté, l'égalité réelle, la propriété, la sûreté contre l'oppression et la sincère fraternité.

M. Grousseau dit qu'il ignorait qu'on dût présenter une profession de foi et que d'ailleurs elle ressort des explications qu'il a fournies.

## LE VOTE

Il est procédé au vote par appel nominal : le dépouillement donne les résultats suivants :

| | | |
|---|---|---|
| **MM. Grousseau.......** | **66** | **voix** |
| **Ghestem..........** | **29** | **—** |
| **Jean Leurent...** | **23** | **—** |

En conséquence, M. Barrois proclame M. Grousseau candidat pour la neuvième circonscription et demande aux deux autres concurrents de faire pour M. Grousseau, ce que celui-ci s'était engagé à faire pour le candidat choisi.